

FAUN pose la première pierre de son futur Centre de Services Hauts-de-France à **Somain** (59)



Futur Centre FAUN Services Hauts-de-France à Somain - Le leitmotiv dans tous les Centres de Services FAUN est de réduire au minimum les temps de prise en charge et d'immobilisation des bennes, facteur économique important lorsque la perte d'exploitation peut être préjudiciable.

Mercredi 11 décembre, en présence de Monsieur Julien Quennesson, Maire de Somain, et Monsieur Frédéric Delannoy, Président de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent, Etienne Blaise, Président de FAUN, a posé la première pierre de son futur Centre de Services sur la zone d'activités de Somain (59). Ce nouveau FAUN Services Hauts-de-France, signé de l'expert en véhicules de collecte de déchets et de propreté urbaine, devrait débuter ses activités dès la fin 2025.

FAUN, acteur tricolore engagé dans la collecte des déchets et la propreté urbaine

Avec deux sites de production, l'un à Guilhaing-Granges (07), également siège social, et l'autre à Lambesc (13), FAUN réalise un chiffre d'affaires de près de 100 millions d'euros et emploie quelque 400 personnes.

Au-delà de toujours « innover pour une collecte intelligente », FAUN, seul concepteur français de bennes à ordures revendiquant une fabrication 100 % intégrée¹, porte un soin particulier au Service Après-Vente. L'objectif est de permettre à ses clients de bénéficier, dans un rayon d'environ 100 km, d'une prestation de qualité, axée sur la réactivité et la disponibilité que seule la proximité octroie. Ses prestations de dépannage, réglage et suivi du matériel font la réputation du constructeur ardéchois, qu'il s'agisse de systèmes électriques, hydrauliques, pneumatiques, mécaniques ou encore automatiques. Et ce, toujours dans l'objectif d'augmenter la durabilité des matériels et d'en assurer la sécurité pour les utilisateurs rippers. « Choisir un véhicule de collecte de déchets et de propreté urbaine



s'avère un acte engageant, c'est pourquoi FAUN déploie un important dispositif SAV afin que l'entretien et la remise en état des matériels, avec des pièces d'origine pour en garantir la longévité, demeurent optimales» souligne Etienne Blaise, Président de FAUN.

¹ - Là où d'autres produisent les caissons et portes de leurs véhicules mais sous-traitent le basculeur qu'ils se contentent d'assembler par la suite, FAUN fabrique bel et bien les 3 composants, parfaitement compatibles les uns avec les autres.

Le futur Centre de Services FAUN de Somain

Fruit d'un investissement de 2 millions d'euros, ce Centre de Services FAUN est implanté sur l'ancien site minier de La Fosse de Sessevalle, en limite d'une zone urbaine historique et des habitats de type miniers, classés à l'UNESCO depuis 2012. Opérationnel dès la fin 2025, **FAUN Services Hauts-de-France** est idéalement desservi par l'autoroute A1.

Établi sur un terrain d'une surface de 8650 m², le projet de construction porte sur une surface couverte de 669 m² avec 4170 m² dédiés aux parkings poids lourds et véhicules légers. Ce nouveau FAUN Services intégrera les 3 collaborateurs officiant pour l'instant au Centre de Services de Noyelles-Godault (qui fermera à l'ouverture de celui de Somain) et générera, à terme, la création de 3 autres emplois directs (2 techniciens et 1 chaudronnier).

Une implantation respectueuse de l'environnement et des riverains

Comme de tradition chez FAUN, les préoccupations de respect et de mise en valeur de l'environnement ont été prises en compte, et ce, d'autant plus que le site se trouve à l'une des entrées de la ville, à proximité de la zone classée à l'UNESCO. Ainsi, le parti architectural du bâtiment, outre son aspect esthétique, a pour objectif d'asseoir la vocation et les implications environnementales de la stratégie de FAUN. Ses traitements extérieurs et ses couleurs, notamment celle du bardage bois composite qui habillera la partie tertiaire du bâtiment, s'inscrivent parfaitement dans le respect des préconisations du PLU en vigueur.

Si les eaux de pluies provenant des toitures seront canalisées et collectées dans une cuve spéciale de 3000 litres dévolues aux usages de l'aire de lavage et de l'arrosage des espaces verts, les eaux de ruissellement des sols, quant à elles, seront canalisées et filtrées, via un séparateur d'hydrocarbures, avant de rejoindre le réseau public via un débit régulé. Précisons également que l'intégralité de la toiture du bâtiment tertiaire est d'ores et déjà prévue pour accueillir l'implantation de panneaux photovoltaïques.

Mentionnons, par ailleurs, que le choix des essences des espaces verts du site (3810 m² en surface perméable pour préserver les fonctions naturelles du sol sans risque de ruissellement) est établi sur la base des préconisations locales émises par le service d'urbanisme de la ville de Somain. Il tient ainsi compte des évolutions climatiques, notamment

pour des besoins moindres de consommation en eau. Les essences préconisées sont des persistantes (chêne, fusain, buis...), qui se complèteront par d'autres variétés reconnues économes en eau, comme le bouleau blanc, les érables champêtres ou encore des tilleuls à petites et grandes feuilles... Enfin, si une partie du site sera traitée sous forme d'une friche végétale « contrôlée », notons que les zones engazonnées, grandes consommatrices en eau, seront strictement limitées aux abords des parkings et de l'accès au site.

Dans cette même logique environnementale et de respect du voisinage, soulignons que FAUN prévoit également de limiter et parfaitement contrôler les nuisances potentielles liées à son activité. Ainsi, les pollutions sonores seront minimisées, d'une part grâce à l'implantation des machineries à l'arrière du bâtiment (en retrait maximal de la voirie et des habitations les plus proches) et, d'autre part, via un traitement acoustique des parois de l'atelier. De même, les fumées de soudure et celles des pots d'échappements des véhicules en maintenance seront totalement traitées avant leurs rejets dans l'atmosphère, tout comme les huiles usagées, qui seront, elles, collectées dans une cuve enterrée (protégée des fuites et des infiltrations) pour être ensuite acheminées dans un circuit de retraitement.

Agglomérations, Communautés de Communes clientes FAUN :

Wiat / Theys / Suez / Véolia
Paprec / Nicollin / Siaved /
Communauté de Communes
de la Haute Somme
Communauté Urbaine de Dunkerque
Communauté d'Agglomération de
Béthune Bruay Artois Lys Romane
Communauté d'Agglomération
du Saint-Quentinois Saint-Quentin
Communauté d'Agglomération
de Henin Carvin.

A propos de FAUN. Né d'une entreprise familiale de carrosserie en 1922, FAUN s'impose aujourd'hui, dans la collecte des déchets, en partenaire très apprécié des collectivités territoriales et de l'industrie. Grâce à un large réseau SAV, l'acteur majeur du marché des bennes à ordures poursuit également une politique de proximité terrain pour servir efficacement et accompagner ses clients. Il affiche un chiffre d'affaires 2023 de près de 100 millions d'euros, pour un effectif de 400 personnes environ sur ses deux sites de production, Guilherand-Granges (07), également siège social, et Lambesc (13), ainsi qu'au sein de ses Centres de Services.

CONTACT FAUN

625, rue du Languedoc - BP 248
07502 Guilherand-Granges Cedex
Tél. 04 75 81 66 00 - info@faun.fr
www.faubn-environnement.fr